



ADHESION 2019/2020 RENOUVELLEMENT

Coût annuel de la cotisation 2019/2020 : 10 € « par personne »

Je joins au coupon-réponse ci-dessous :

- Un chèque de 10 € à l'ordre des GODILLOTS DE VILABON,
- Un certificat médical de moins d'un an vous autorisant à la pratique de la petite ou moyenne randonnée (N.B. : pour celle ou celui qui ne l'a pas fourni depuis l'A.G. 2018)

A déposer dans la boîte aux lettres de Françoise WISNIEWSKI, 49 rue Desgroux, 60000 BEAUVAIS ou à remettre le dimanche matin lors d'une randonnée.



ADHESION 2019/2020 - RENOUELEMENT

Nom et prénom : _____ X 10 €

Nom et prénom : _____ X 10 €

En cas de modification de vos coordonnées, merci de nous les communiquer ci-dessous :

Date _____

Signature :